

ENTRETIEN

Natacha Sorin : « La formation en ligne va se développer en productions animales »

Le groupe vétérinaire en productions animales Chêne Vert Conseil élargit son offre de services en lançant Elea, sa plateforme de formations en ligne dédiée aux éleveurs. Natacha Sorin, praticienne avicole du groupe et cheffe du projet, explique cette initiative.

Pouvez-vous présenter votre nouvelle plateforme de e-learning ?

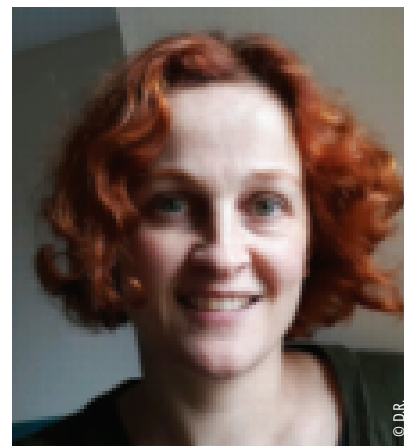
Nous portons ce projet depuis fin 2017. La plateforme Elea est tout juste opérationnelle. La première formation, en volailles de chair, sera mise en ligne en juin et traitera de la phase du démarrage des poussins. La seconde, prévue pour la rentrée prochaine, abordera la problématique du pou rouge en filières poules pondeuses et reproductrices. Une fois inscrits, les éleveurs pourront accéder aux e-formations à tout moment depuis un ordinateur ou un smartphone, sous réserve d'une connexion internet. Pour fédérer la communauté d'apprenants, nous souhaitons également proposer des animations conviviales autour de nos formations. Si ces dernières sont plutôt destinées aux éleveurs et aux techniciens, les vétérinaires débutants peuvent aussi y trouver de l'intérêt.

Le groupe propose déjà des formations en présentiel. Pourquoi avoir décidé de développer du e-learning ?

Nous observons depuis quelque temps une érosion de la participation en salle, hormis pour les formations biosécurité. Ceci est lié au renouvellement limité de notre catalogue, et aux contraintes logistiques, les participants devant mobiliser une journée complète. C'est pourquoi nous nous sommes orientés vers la dématérialisation pour dynamiser nos formations et les rendre plus accessibles. Les organismes financeurs imposant une partie en présentiel, nous avons donc élaboré des parcours mixtes où l'éleveur acquiert à son rythme les fondamentaux en ligne, avant de participer à un atelier pratique, en laboratoire ou en élevage, sur une demi-journée. Côté supports, notre premier module a été plus lourd à concevoir que nos cours présentiels, car il répond à des exigences pédagogiques et ergonomiques supérieures. Néanmoins, une fois en ligne, il devrait libérer du temps aux vétérinaires praticiens.

La formation est un service bien identifié en productions animales, notamment pour les filières hors-sol. Pourquoi ?

Les pratiques d'élevage, comme les besoins en formation continue évoluent vite dans ces filières. Avec l'approche *One Health-One Planet*, la volonté de démedication, le respect du bien-être animal, l'essor de la e-santé, etc., le vétérinaire doit s'adapter aussi. Notre organisation en groupe permet plus aisément d'étoffer notre offre de conseil et de services... même si la facturation d'honoraires ou leur contractualisation restent encore atypiques dans ces filières. Au quotidien un éleveur gère seul la zootechnie et les problématiques sanitaires sur son exploitation : la formation reste un excellent moyen d'échanger, de progresser pour s'adapter aux exigences réglementaires ou sociétales. La relation privilégiée que les éleveurs entretiennent avec leur vétérinaire en fait, à mon sens, un interlocuteur de choix pour diffuser les



Natacha Sorin
Praticienne avicole.

connaissances en santé et en bien-être animal, comme les bonnes pratiques d'élevage. Les épauler au sein même de leur environnement de travail devient évident : la formation en ligne en productions animales devrait vite se développer, et pas seulement pour les filières hors-sol. À nous de conforter notre légitimité de vétérinaire formateur ! ●

PROPOS RECUEILLIS PAR TANIT HALFON

¹ www.bit.ly/2QnsZxL.

LA FORMATION CONTINUE VÉTÉRINAIRE, UNE PART VARIABLE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Depuis sa création en 2011, le groupe Chêne Vert Conseil développe son offre de formation continue. Ainsi, les filières porcs et volailles disposent déjà d'une quinzaine de modules en présentiel. En parallèle, le groupe organise des journées techniques pour chacune des filières, excepté celle des bovins. Ainsi, depuis 2012, 4 800 personnes ont été formées, dont 2 300 environ en biosécurité avicole sur les années 2016 et 2017. Depuis le 1^{er} janvier dernier, les sessions ont déjà accueilli 350 personnes, dont 200 en biosécurité porc. Sur les trois dernières années, la part de l'activité formation a représenté 10 % des honoraires de l'ensemble des cabinets du groupe. Malgré tout, « la part de la formation est très variable selon les années, souligne Séverine Chuberre, chargée de communication du groupe Chêne Vert Conseil. Par exemple, en 2016-2017, le volume d'éleveurs formés a explosé, en lien avec les arrêts biosécurité relatifs à la gestion de l'influenza aviaire ». En outre, les vétérinaires ne sont pas les seuls sur le créneau et doivent faire face à la concurrence des chambres d'agriculture et autres organismes de formation. Si ces derniers disposent de plus de moyens pour proposer un catalogue plus fourni de cours aux éleveurs, le vétérinaire a d'autres atouts, comme l'explique Natacha Sorin, praticienne avicole du groupe : « Nous sommes les référents en matière de santé animale. De plus, notre force est de nous adapter aux besoins des organisations, et de rendre les formations très pratiques. »